Garantie Responsabilité Civile Décennale



BUILDING X





POUR QUI?

- → Entreprise de 500 000 € à 5 000 000 € de CA
- → Jusqu'à 49 salariés



LIMITES DE GARANTIE

- → Chantier jusqu'à 500 000 €
- → RC jusqu'à 5 000 000 €
- → Franchises 3 500, 5 500 €



LES +

- → Nomenclature FFA
- → Constructions à ossature bois
- → Fondations spéciales
- → Reprise du passé 24 mois

EXCLUSIONS



- → 3 sinistres maximum au cours des 24 derniers mois pour un maximum de 25 000 €
- → Sociétés non assurées depuis plus de 7 ans
- → Résiliation compagnie pour sinistre
- Résiliation compagnie pour fausse déclaration